

LETTRE DES AMIS N° 51PROCHAINS COURS DE PALEOGRAPHIEATTENTION AUX 2 DATES DIFFERENTES

NIVEAU 1 "DEBUTANTS" : SAMEDI 16 AVRIL A 10 H 30 précises, aux Archives départementales (M. Pierre GERARD n'est pas libre le 23 avril. Ce jour-là, en effet, le stand des Archives est inauguré à la foire de Toulouse).

NIVEAU 2 "CONFIRMES" : Mme Geneviève DOUILLARD : SAMEDI 23 AVRIL, A 10 H 30 précises, aux Archives départementales de la Haute-Garonne.

CALENDRIER DES ACTIVITES PREVUES POUR LE 2E TRIMESTRE 1988

1 - Cours de paléographie : samedi 28 mai (dernier cours).

2 - Dîner-débat animé par M. DURBAS, Ingénieur divisionnaire à l'Atelier municipal d'urbanisme de Toulouse, le mardi 17 mai, à partir de 19 heures. Thème abordé : "l'urbanisme à Toulouse : 20 siècles d'évolution de la ville".

3 - Sortie de fin d'année, le samedi 11 juin dans le Savès où nous serons accueillis par l'Association "Savès-Patrimoine" (au programme : visite de Sabonnères, Rieumes, Forgues, Seysses-Savès).

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



Les modalités d'inscription concernant le dîner-débat et la sortie de fin d'année seront communiquées ultérieurement.

FOIRE INTERNATIONALE DE TOULOUSE

Les Archives de la Haute-Garonne seront présentes à la foire internationale de Toulouse qui se tiendra du vendredi 22 avril au lundi 2 mai inclus. Thème retenu pour la présentation du stand : "Les Relations entre Toulouse et le Monde méditerranéen au Moyen Age".

Monsieur Pierre GERARD a bien voulu, une fois encore, réserver à notre Association une place dans le stand des Archives. Au nom de tous, qu'il soit remercié. Ce sera pour nous l'occasion de présenter nos différentes activités et de nous faire connaître du grand public.

Venez nombreux au stand des Archives où un excellent accueil vous sera réservé et envoyez-nous vos amis !

PRESENTATION D'UNE NOUVELLE EXPOSITION

Cette exposition réalisée à partir de recherches personnelles effectuées par Madame Brigitte SAULAIS, responsable du Service d'Action Educative et Culturelle des Archives départementales, sera présentée début avril dans la salle du Service éducatif des Archives. L'exposition s'intitule : "Paysages et habitat rural du Midi toulousain". De nombreux documents inédits, tout à fait remarquables, notamment des plans, seront présentés.

REMERCIEMENTS

Au nom des Amis des Archives de la Haute-Garonne nous voudrions dire un grand merci à M. Maurice BERTHE, professeur d'histoire médiévale à l'Université du Mirail qui a animé le dîner-débat du 1er mars dernier. Nous avons tous apprécié la richesse des informations qu'il nous a apportées ainsi que la clarté de son exposé. Nous tenons également à remercier notre ami M. Jean ROUSSEAU pour la qualité des diapositives qu'il a eu la gentillesse de nous présenter, accompagnées d'explications tout à fait pertinentes.

Tous deux ont largement contribué au succès de notre deuxième dîner-débat. M. BERTHE ayant eu l'obligeance de nous communiquer ses notes personnelles, nous avons pu reconstituer le contenu de son intervention. Un numéro spécial de la série "Petite Bibliothèque" a été réalisé à partir de ces notes. Il vous sera adressé dès que possible.

LE DEGRE D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION DE L'ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE, AU DEBUT DU XIXE SIECLE

Un dénombrement de la population de l'arrondissement de Toulouse, pour l'année 1809, conservé aux Archives départementales sous la cote 9 M 21, 1 à 3, mérite une attention toute particulière. En effet, avec le chiffre de la population de chaque commune nous est fourni, pour la première fois, le nombre d'habitants sachant lire et écrire. Toutes les communes de l'arrondissement ont répondu à l'enquête demandée, à l'exception toutefois de la ville de Toulouse pour laquelle nous ne possédons, malheureusement, aucun renseignement.

Si nous calculons pour chaque commune la proportion de gens sachant lire et écrire, que constatons-nous ?

Sur les 127 communes de l'arrondissement (1), 68 d'entre elles, c'est-à-dire plus de la moitié, ont moins de 5 % de leur population alphabétisée (2).

38 communes ont entre 5 et 10 %.

19 ont entre 10 et 20 %.

2 Communes seulement franchissent le seuil des 20 %. Il s'agit de Fronton avec 28,5 % et de Grenade avec 30,5 %.

Au total, si l'on fait exception de la ville de Toulouse, on constate qu'à peine 8,7 % des habitants de l'arrondissement savent lire et écrire.

Ce pourcentage est évidemment très faible comparé à ceux que l'on enregistre, à la même époque, dans d'autres régions, comme la Normandie, le Bassin parisien, le Jura, la Bourgogne, le Nord et l'Est de la France où parfois plus de la moitié des habitants sont alphabétisés.

La région toulousaine connaît donc un retard indéniable, retard que confirment, d'ailleurs, différents sondages effectués sur les registres paroissiaux et d'état civil ainsi qu'il est indiqué ci-dessous.

A TRAVERS LES REGISTRES PAROISSIAUX ET D'ÉTAT CIVIL

L'évolution de l'alphabétisation

Pour suivre cette évolution, on peut relever, en les comptabilisant, les signatures de conjoints au bas des actes de mariages sur une longue période, allant, par exemple de la fin de l'Ancien Régime au début du XXe siècle (3).

Etant donné le nombre réduit de mariages célébrés dans les petites communes, cette comptabilité, pour être significative, peut être effectuée sur des périodes de 10 années (Ex. 1780-89 ; 1790-99 ; 1800-09 ; 1810-19 ; etc). On peut ainsi suivre, pas à pas, l'évolution de l'alphabétisation et repérer à quel moment se sont opérés pour les hommes et pour les femmes les progrès décisifs dans telle ou telle commune.

Il suffit alors de consulter les registres de délibérations des municipalités en amont des périodes concernées (4) pour obtenir généralement

-
- (1) Nous avons regroupé certaines communes autrefois séparées pour retrouver les communes telles qu'elles existent aujourd'hui. (Ex. Aucamville et Croix-Bénite, Flourens et Péchauriolle, St Jory et Novital, etc).
 - (2) Parmi ces 68 communes figurent la plupart des communes rurales limitrophes de Toulouse dont la population est en majorité composée de gens de condition modeste : brassiers, maîtres-valets, métayers (L'Union 3,9 % ; Quint 1,8 % ; Aucamville 2,4 % ; Fenouillet 4,2 % ; Labège 1,2 % ; Ramonville St Agne 2,6 % ; Tournefeuille 3,1 % ; St Orens 4,3 % etc).
 - (3) Signalons qu'en 1877, un ancien recteur de l'Académie de Nancy, Louis Maggiolo, avait demandé aux instituteurs de dénombrer, dans leur commune, les signatures des époux au bas des actes de mariages pour les quatre périodes quinquennales suivantes : 1686-90 ; 1786-90 ; 1812-16 ; 1872-76. Environ 16000 instituteurs de toutes les régions de France avaient répondu alors à cette enquête.
 - (4) En effet, il s'écoule généralement environ 10 à 15 années entre le moment où un jeune enfant quitte l'école après avoir appris à lire et à écrire et le moment où, devenu adulte, il se marie.

les renseignements indispensables qui permettent d'expliquer ces progrès : ouverture d'une école de garçons ou de filles dans la commune, augmentation du contingent d'enfants admis gratuitement dans ces écoles etc (5).

Une remarque toutefois s'impose : savoir écrire son nom ne signifie pas nécessairement qu'on sache lire et écrire. C'est ce que semblent prouver parfois certaines signatures fort maladroites. Malheureusement nous ne disposons d'aucun moyen de vérification.

A titre d'information nous donnons dans le tableau ci-dessous, les différentes étapes de la démarche qui peut être suivie :

1	2	3	4	5
Relevé du nombre de mariages enregistrés au cours d'une période de 10 ans	Nombre d'époux ayant su signer leur nom	Nombre d'épouses ayant su signer leur nom	Calcul du pourcentage des époux ayant su signer leur nom (a)	Calcul du pourcentage des épouses ayant su signer leur nom (a)

$$(a) \frac{\text{Nombre d'époux (ses) ayant su signer}}{\text{Nombre de mariages enregistrés}} \times 100$$

Cette recherche qui peut paraître longue et fastidieuse, s'avère très éclairante dans la mesure où elle permet de suivre pas à pas les progrès ou les reculs dans le domaine de l'alphabétisation, progrès ou reculs dont les causes sont à rechercher dans l'extrême diversité des situations locales (6). Elle permet aussi de déterminer avec précision le moment où s'est effectué pour les femmes le "rattrapage" par rapport aux hommes.

(5) La loi Guizot de 1833 fait obligation à chaque commune d'ouvrir une école primaire élémentaire. L'enseignement n'est cependant pas obligatoire dans la mesure où il n'est pas gratuit. Les parents d'élèves doivent, en effet, payer à l'instituteur une rétribution scolaire. Dans chaque commune, le conseil municipal a la possibilité de désigner un certain nombre d'enfants pauvres admis gratuitement à l'école. Il prend alors en charge, pour ces enfants, la rétribution scolaire.

Sous le Second Empire, le nombre d'élèves admis gratuitement à l'école est en constante augmentation.

Rappelons que ce sont les lois scolaires de Jules Ferry en 1881-82 qui instaurent la gratuité générale de l'enseignement et rendent obligatoire l'instruction primaire de 6 à 13 ans.

(6) Les situations locales varient d'une commune à l'autre. Dans telle commune il est difficile de trouver un instituteur ou une institutrice compétents, en raison des mauvaises conditions d'accueil : école et logement vétustes ; faiblesse des effectifs qui font que l'instituteur est mal rémunéré.

Dans telle autre, l'instituteur en place depuis de nombreuses années, est révoqué par le préfet sous prétexte d'avoir "professé et propagé" dans la commune des "doctrines socialistes". C'est le cas à Lacaugne et dans une vingtaine d'autres communes du département, en 1850. Il est difficile alors de trouver des remplaçants.

A Gouaux de Larboust on constate curieusement que la quasi-totalité des hommes savent lire et écrire dès le début du XIXe siècle. En effet, dans ce village de montagne, les hommes ont été alphabétisés, pendant les longues journées d'hiver, par un ancien soldat de la Grande Armée, démobilisé et retiré dans cette commune.

Nous pourrions multiplier de tels exemples. A la limite, la situation scolaire de chaque commune, dans la première moitié du XIXe siècle, constitue un cas spécifique.

A titre d'information nous donnons dans le tableau ci-dessous les résultats des recherches effectuées dans quelques communes de la Haute-Garonne (7). Evolution du pourcentage des signatures des conjoints et des conjointes :

Périodes		1800 1809	1810 1819	1820 1829	1830 1839	1840 1849	1850 1859	1860 1869	1870 1879	1880 1889	1890 1899	1900 1909
Brax	hommes	20	13	26	36	37	42	55	52	66	95	100
	femmes	0	6	0	0	2	21	44	26	52	95	100
L'Union	hommes	28	25	13	28	49	48	60	61	88	94	100
	femmes	2	6	1	3	4	8	28	35	61	100	97
Merville	hommes	12	20	17	15	27	48	59	81	89	97	100
	femmes	2	1	0	5	2	7	21	49	87	89	98
Mauzac	hommes	16	22	20	44	34	65	59	80	82	96	96
	femmes	5	5	5	6	12	17	29	53	67	83	100
Pompertuzat	hommes	8	12	17	44	52	18	57	77	93	94	100
	femmes	0	18	5	6	36	18	19	50	68	84	100

Gilbert FLOUTARD.

LES ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU MIDI

Un peu partout dans le monde, aujourd'hui, les institutions qui assument la responsabilité des archives de leur pays conviennent que les archives des architectes posent problème. Cela tient à la fois à leur importance leur originalité et leur diversité. Du beau dessin, de plus en plus prisé par les galeries, au moindre échantillon de matériau, en passant par les plans techniques, les maquettes, les livres de comptes ou le mobilier, elles constituent, en effet, un matériau complexe qui n'a pas fait encore l'objet d'une politique systématique de prospection ni, par conséquent, de traitement et de mise en valeur. Une enquête réalisée par Jean-Pierre BABELON, Inspecteur Général des Archives, révèle, en effet, qu'environ 300 fonds seulement seraient conservés dans les services des Archives, pour les XVIIIe, XIXe et XXe siècles. La clause de respect de l'intégrité des fonds et son application pratique aux archives d'architecture ajoutent à la difficulté.

(7) Des recherches ont été effectuées dans une vingtaine de communes du département avec l'aide d'enseignants en formation initiale ou continue à l'Ecole Normale de Toulouse.

C'est pourquoi, en France, à l'instar des institutions qui se mettent en place à l'étranger et rencontrent déjà un grand succès médiatique (BRUXELLES, FRANCFORT, MONTREAL, ROTTERDAM), des projets de mise en valeur des archives d'architecture commencent à voir le jour. Ainsi, après cinq années de travail intensif sur les archives d'architecture contemporaine, mission qui lui avait été confiée dès sa fondation, l'Institut Français d'Architecture vient de recevoir le statut de centre intermédiaire de traitement des archives d'architecture du XXe siècle, dans le cadre d'une convention signée entre les Archives Nationales et le Ministère de l'Equipement. Cela se traduit, concrètement par l'ouverture prochaine du centre de la rue de Tolbiac à PARIS. Parallèlement, des initiatives similaires se font jour dans plusieurs villes de province, comme à MARSEILLE, NANCY, SAINT-ETIENNE, LE HAVRE... et TOULOUSE où les Archives d'Architecture du Midi ont été créées le 18 novembre 1987. Réunissant les principaux partenaires concernés, architectes, historiens, archivistes, élus, administrations de la Culture et de l'Architecture, l'association, placée sous le contrôle scientifique des Archives Régionales et en liaison avec l'Institut Français d'Architecture, a pour objectif la prospection, la restauration, l'analyse et la mise en valeur des fonds d'architectes des XIXe et XXe siècles de la région toulousaine. Outre la recherche et la protection de cet important patrimoine de papier, il s'agira d'utiliser ce formidable matériau pour approfondir la connaissance des courants de la création, de l'histoire de notre société et de son cadre bâti, la connaissance technique, également, des oeuvres construites jusqu'aujourd'hui, la protection du patrimoine du XXe siècle passe inéluctablement par la connaissance des documents qui ont servi à son édification.

Avec toutes les bonnes volontés qui voudront bien oeuvrer avec elle, l'association des Archives d'Architecture du Midi souhaite, ainsi, jeter les bases d'un nouveau rayonnement de la culture architecturale régionale.*

AVIS DE RECHERCHE

Sous l'Ancien Régime, pour occuper les fonctions "d'officier" à la Bourse des Marchands de Toulouse, un négociant doit en principe avoir été inscrit pendant au moins 6 ans au "Grand Tableau".

Qui pourrait nous indiquer quelles étaient les conditions à remplir pour qu'un négociant ou marchand soit inscrit au "Grand Tableau" ?

AUTRE AVIS DE RECHERCHE

Bicentenaire de la Révolution de 1789

a) 10 % à peine des cahiers de doléances paroissiaux de la Haute-Garonne sont parvenus jusqu'à nous. Les autres, c'est-à-dire la grande majorité d'entre eux, semblent, hélas, irrémédiablement perdus.

Il arrive cependant parfois, que certains de ces cahiers aient été recopiés in extenso sur les registres de délibérations de la municipalité. C'est le cas notamment pour le cahier du Tiers Etat de Vieilleville dans le canton de Villefranche-de-Lauragais.

* Ce texte a été écrit en collaboration avec M. Pierre GERARD et Mme Joëlle BARTHEZ, présidente. Siège association : Bibliothèque d'Etudes Méridionales, 56 rue du Taur, 31000 Toulouse.

Au cas où, au cours de vos recherches, vous retrouveriez la trace d'un de ces cahiers, nous vous serions très reconnaissants de nous le signaler et de nous envoyer, si cela vous est possible, la transcription.

Voici la liste des cahiers connus, établie par le Service éducatif.

(Les cahiers soulignés sont conservés aux A.D.H.G.)

- 1 - Alan
- 2 - Ardèche
- 3 - Arguenos
- 4 - Arlos
- 5 - Arnaud-Guilhem
- 6 - Bazus
- 7 - Beaufort
- 8 - Bernet-Larboust (commune de Bilhères)
- 9 - Bilhères-Larboust
- 10 - Blagnac
- 11 - Bonrepos
- 12 - Boudrac
- 13 - Bouloc
- 14 - Brignemont
- 15 - Bruguières
- 16 - Burgaud (le)
- 17 - Cadours
- 18 - Cambernard
- 19 - Capens
- 20 - Castelnau d'Estretfonds
- 21 - Castera (le)
- 22 - Castillon-Larboust
- 23 - Caubiac
- 24 - Cazeaux-Larboust
- 25 - Cox
- 26 - Escanecrabe
- 27 - Flourens
- 28 - Francon
- 29 - Fréchet
- 30 - Gratentour
- 31 - Jurvielle
- 32 - Lagarde
- 33 - Launac
- 34 - Mauvezin-Savès
- 35 - Melles
- 36 - Montastruc-la-Conseillère
- 37 - Nailloux
- 38 - Noé
- 39 - Portet-de-Luchon
- 40 - Rieumes
- 41 - Saint-Béat
- 42 - Saint-Cézert
- 43 - Saint-Clar
- 44 - Sainte-Foy d'Aigrefeuille (il s'agit en fait du cahier de la communauté de Saint-Martin de Ronsac)
- 45 - Sainte-Foy-de-Peyrolières
- 46 - Saint-Frajou
- 47 - Saint-Jory
- 48 - Saint-Julia
- 49 - Saint-Lys

- 50 - Saint-Tritous (commune de Garin)
- 51 - Sabonnères
- 52 - Sajas
- 53 - Saubens
- 54 - Séguenville (commune de Cabanac-Séguenville)
- 55 - Seysses
- 56 - Thil
- 57 - Toulouse-Ville
- 58 - Toulouse-Clergé de la sénéchaussée
- 59 - Toulouse-Noblesse de la sénéchaussée
- 60 - Toulouse-Tiers-Etat de la sénéchaussée
- 61 - Valentine
- 62 - Vieilleville

A ces cahiers authentiques, on pourrait ajouter :

- 63 - "Doulenços de Mikel Bourrel cultibatou, dé la parrobie dé Sen-Sarni de Toulouzo"
- 64 - "Douleenços de las fennos de Toulouso as Estats Generals"
- 65 - "Douloueenços de las fillos de serbice de la billo de Toulouso"
- 66 - Pays et jugerie de Rivière-Verdun... Noblesse

J'ai écarté le cahier de Saint-Félix, qui ne présente pas de garanties d'authenticité.

Au total, 10 % environ des cahiers nous sont parvenus !

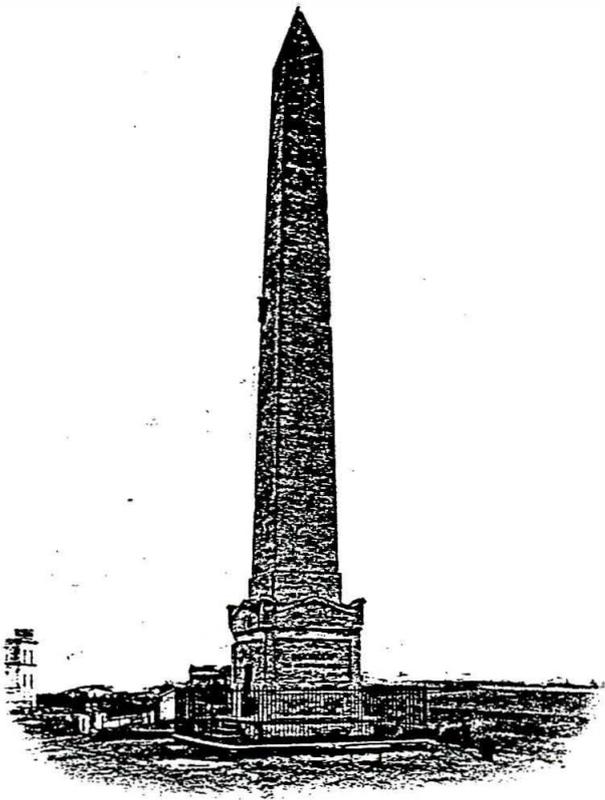
b) Nous sommes à la recherche également de textes occitans (gascons ou languedociens) : poèmes, chansons, discours inédits, etc, de l'époque de la Révolution. Si vous en découvrez, nous serions très heureux si vous pouviez nous les communiquer. Par avance, merci.

ATTENTION

L'ouvrage : "**La vie quotidienne dans les bastides méridionales**" sera à votre disposition **à partir du 11 avril** aux Archives départementales où il pourra être retiré par les amis qui l'ont commandé.

L'ouvrage ne sera adressé qu'à ceux qui sont dans l'impossibilité de venir le retirer. (Dans ce cas, envoyez-nous un mot pour nous le signaler)

L'OBÉLISQUE DE LA COLONNE



15

TOULOUSE. — Colonne de la Bataille du 10 Avril 1814

Dans ce résumé nous ne parlerons pas de la bataille du 10 Avril 1814 (Jour de Pâques), de nombreux ouvrages ainsi que les noms des rues de ce quartier l'évoquent largement.

Nous allons en quelques mots parler de l'obélisque érigée à la gloire des soldats qui prirent part à cette bataille.

Ce monument est connu sous le nom de "LA COLONNE", il fut élevé au point culminant de la ville (Alt. 194m.) à l'endroit où se déroula une grande partie de la bataille.

Sa construction fut confiée à Urbain VITRY le 28 Juillet 1835.

L'obélisque repose sur un socle en forme de mausolée de 4m.50 de côté. La hauteur totale du sommet au niveau du sol est de 32m,60. Sur le mausolée on peut lire: face Ouest "AUX BRAVES MORTS POUR LA PATRIE", face Sud "TOULOUSE RECONNAISSANTE", face Nord "BATAILLE DU 10 AVRIL 1814". Sur la face Est se trouve l'entrée du mausolée, à l'intérieur on lisait sur une plaque en cuivre les noms des officiers ayant participé à la bataille.

Le monument fut inauguré le Dimanche 28 Juillet 1839. Le Conseil Municipal avait voté un budget de 500Francs, ce qui paraît bien peu de nos jours, l'après-midi se forma un cortège Place du Capitole qui se dirigea vers le Plateau du Calvinet (Actuellement Plateau de la Colonne).

Devant le monument assistaient Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire et la municipalité; la Garde Nationale, Monsieur le Procureur Général, de nombreux détachements de troupes de la garnison ainsi que la population Toulousaine conviée à cette cérémonie.

Le premier discours fut prononcé par le Lieutenant Général CASSAGNE au nom des souscripteurs, ce fut le Général DE BAR qui clôtura les discours au nom de l'armée.

En 1914 on pouvait lire l'inscription "TOULOUSE" sur les drapeaux des 10ème, 115ème et 120ème Régiments d'Infanterie.

NOTA: Nous tenons à signaler que si en Juillet 1989 on fêtera le bicentenaire de la Révolution Française, il y aura 150 ans en Juillet on célébrait l'inauguration de l'obélisque.

C. GASFARD

Ces renseignements proviennent de la bibliothèque municipale et des archives de la ville de TOULOUSE.

INITIATION A LA GENEALOGIE

Prochaines séances du Cycle de Formation

assuré par M. Beaubestre et le C.G.L.

Centre Ranguel-Sauzelong, 64 rue de Nimes Toulouse

de 18H15 à 19H15

11 Avril 1988	L'ICONOGRAPHIE
2 Mai 1988	LA NOBLESSE
6 Juin 1988	L'HÉRALDIQUE

DINER - DEBAT

TOULOUSE : 20 SIECLES D'EVOLUTION

Ce dîner-débat aura lieu le mardi 17 mai à l'Espace Peyrolières, à Ramonville-St Agne (parking sur place) voir plan ci-joint.

19h : Accueil. Apéritif.

19h30 : Conférence (projection de documents commentés) par
Jean-Louis DURBAS, Architecte-urbaniste à la Ville de
Toulouse

Jacques ROSSIGNOL, Urbaniste-juriste-économiste à la
Ville de Toulouse

Bruno TOLLON, Professeur d'Histoire de l'art à
l'Université de Toulouse-Le Mirail

Christian CAU, Directeur des Archives de la Ville
de Toulouse.

20h30 : Début du repas au cours duquel vous pourrez poser
par écrit vos questions. Toutes les questions relatives à la conser-
vation du patrimoine ancien de la ville pourront être posées.

A la fin du repas, les intervenants répondront aux questions.

MENU

Apéritif (Kir)

Terrine de pâté de foie de volailles

Terrine de poissons au coulis d'écrevisse

Rôti de boeuf sauce madère

Légume

Assiette trois desserts

Vins rouge rosé

Café

Bulletin d'inscription à retourner avant le 6 mai à Mme CAU, 69 av.
V.Ségoffin 31400 Toulouse

NOM :

ADRESSE :

Nombre de personnes assistant au dîner-débat :

Ci-joint un chèque de **100F** x =

à l'ordre de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne

